



Pêches et Océans  
Canada

## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**Demande de soumissions n°** : FP802-180080

**Date de clôture** : mardi le 11 septembre 2018

**Heure de clôture** : 14 h (heure de l'Atlantique)

Cet appel d'offres est pour Pêches et Océans Canada.

**Titre : Remplacement d'un pylône haubane de réception et autres travaux connexes**

**Lieu des travaux : Cap-aux-Meules-Marconi, QC**

**La présente trousse d'appel d'offres comprend ce qui suit :**

1. Avis d'appel d'offres
2. Plans et devis
3. Formulaire de soumission (**Obligatoire – à remplir par le soumissionnaire**)

**LIEU(X) DE CLÔTURE :**

**Lieu n° 1 – Pour les soumissions électroniques UNIQUEMENT**

**Veillez faire parvenir votre proposition électronique à l'adresse suivante**

**: [DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca)**

La taille maximale par courriel (pièces jointes comprises) est limitée à **10 Mo**. Au-delà de cette limite, le MPO pourrait ne pas recevoir votre courriel. Nous vous suggérons de comprimer le courriel ou de transmettre plusieurs courriels pour garantir l'envoi. Les soumissionnaires sont tenus de transmettre leur proposition et de prévoir suffisamment de temps pour que le MPO la reçoive avant la fin de la période indiquée dans la demande de proposition (DP).

Pour les soumissions transmises par courriel, le MPO ne sera responsable d'aucune défaillance attribuable à la transmission ou à la réception. Le MPO transmettra un courriel de confirmation aux soumissionnaires une fois la soumission reçue.

**Lieu n° 2 – Pour les soumissions papier**

Pêches et Océans Canada,

À l'attention de : Nancy Paquette

**Réf. : F5211-180400**

Centre d'approvisionnement – Bureau de Fredericton,  
301, rue Bishop, Fredericton (Nouveau-Brunswick) E3C 2M6

**Veillez prendre note de ce qui suit :**

**Tous les cautionnements de soumissions doivent être envoyés en format papier au plus tard à la date et à l'heure de clôture à l'adresse postale indiquée ci-dessus, peu importe si la soumission est envoyée au lieu n° 1 ou n° 2.**



## **PRODUITS LIVRABLES ET PORTÉE DES TRAVAUX**

La Garde côtière canadienne (GCC) possède un site de communication à Cap-aux-Meules aux Îles-de-la-Madeleine et elle souhaite remplacer un pylône haubané, installer une nouvelle étagère à câbles, des clôtures et réaliser des travaux de mise à la terre.

## **FAMILIARISATION AVEC LE SITE**

Avant de soumissionner, les entrepreneurs doivent visiter le site et les alentours à leurs propres frais, afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, de décider des matériaux nécessaires à leur exécution et d'examiner les moyens d'accès au site, la gravité et l'incertitude des conditions météorologiques et l'exposition à ces conditions, les conditions du sol, et tout l'hébergement qui leur sera nécessaire. Ils doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires concernant les risques, les éventualités et les autres circonstances qui peuvent influencer leur soumission. Aucune indemnité ne sera prévue par la suite en raison d'une erreur ou d'une négligence d'observer ou de déterminer correctement les conditions qui s'appliquent.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires et leurs invités doivent examiner l'article 01 35 28 du devis – Exigences en matière de santé et sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

## **DATES DE DÉBUT ET DE FIN PRÉVUES**

Les services de l'entrepreneur débuteront dès l'octroi du contrat et ce projet devrait se terminer **le 31 octobre 2018**.

## **EXIGENCES OBLIGATOIRES :**

1. Le montant minimum acceptable de l'assurance responsabilité civile et de protection contre les dommages matériels est de **2 000 000 \$** par occurrence. Toutes les soumissions **doivent** présenter une confirmation de la compagnie d'assurance du soumissionnaire que l'assurance nécessaire sera disponible au moment de l'attribution du contrat.

## **EXIGÉS LORS DE LA SOUMISSION :**

2. La conception, la fabrication et l'érection du nouveau pylône haubané isolé de 33,5 m de hauteur doivent être réalisées sous la supervision et la responsabilité d'un seul Entrepreneur. Ceci inclut le transfert du balisage nocturne implanté sur le pylône haubané isolé Rx existant vers le nouveau pylône.
3. L'activité principale de l'Entrepreneur devra être soit de fabriquer ou d'ériger des pylônes haubanés. Dans le cas où il ne possède pas ces deux compétences, il devra utiliser les services d'un sous-traitant dont l'activité principale est complémentaire à la sienne. Les exigences suivantes doivent être respectées :
  - Avoir déjà réalisé la fabrication et l'érection d'un pylône haubané d'une hauteur supérieure à 61 m.
  - Le fabricant du pylône doit être membre du Bureau canadien de la soudure et détenir une certification valide ACNOR W47.1-09 (R2014), division 2.1. **La preuve de certification doit être jointe à la soumission.**
4. Tous les plans et devis de fabrication et de construction du nouveau pylône haubané devront être signés et être scellés par un ingénieur professionnel reconnu au Québec (Ordre des ingénieurs du Québec), ayant un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans la conception de pylônes haubanés. **Fournir le curriculum vitae détaillé de l'ingénieur responsable** du projet, signataire des plans et devis.



Pêches et Océans  
Canada

5. Le soumissionnaire et le responsable de projet sur le terrain devront avoir au moins cinq (5) années d'expérience dans l'érection de tour de télécommunications et dans le domaine d'installation d'équipements électriques sur des tours de télécommunications incluant le travail en hauteur, qui lui permettra d'être critique et autonome dans son travail.

Le soumissionnaire doit **Fournir une liste de cinq (5) projets** incluant la localisation du projet, le nom du client, la date de réalisation et une brève description du travail réalisé démontrant les cinq (5) années d'expérience dans l'érection de tour de télécommunications et dans le domaine d'installation d'équipements électriques sur des tours de télécommunications.

Le soumissionnaire doit **Fournir aussi le curriculum vitae** du responsable du projet sur le terrain avec la soumission qui démontre les cinq (5) années d'expérience dans l'érection de tour de télécommunications et dans le domaine d'installation d'équipements électriques sur des tours de télécommunications. Nous évaluerons l'expérience de l'entrepreneur via les cinq projets et le cv pour le responsable du projet.

6. Le soumissionnaire s'engage à ce que tous ses employés et tous ses sous-traitants ayant à travailler en hauteur auront suivi les formations nécessaires et qu'il pourra en fournir la preuve sur le chantier. Tout employé n'ayant pas leur carte de compétence de travail en hauteur avec eux ou qu'elle serait échue se verraient l'accès au chantier refusé. Une carte officielle avec photo (ex : permis de conduire, carte d'assurance-maladie) devra être présentée au représentant de la GCC pour identification du travailleur. **Fournir avec la soumission une lettre confirmant sa capacité à fournir uniquement des employés sur le chantier ayant les cartes de compétences exigées et en vigueur** : certification de travail en hauteur, certification de sauvetage en hauteur et une formation de premiers soins. Pour qu'une carte soit considérée en vigueur, elle devra avoir été émise après le 15 décembre 2014 ou la date d'échéance inscrite est ultérieure à la date de fin du projet.
7. Le responsable des travaux électriques devra être un membre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ). La réalisation des travaux électriques sur le terrain devra être effectuée par un électricien certifié compagnon. **Fournir une photocopie lisible des cartes de compétences valides des personnes attirées au projet avec la soumission.**

Le soumissionnaire devra obligatoirement inclure dans sa soumission la preuve qu'il a répondu à tous les critères cités dans le présent article, **SANS QUOI, LA SOUMISSION SERA REJETÉE.**

**Période de questions et réponses** : le MPO accepte les questions des soumissionnaires **jusqu'au mardi le 4 septembre 2018 à 14 h (heure de l'Atlantique)**. Celles-ci doivent être transmises **directement et seulement** à l'agente de négociation des marchés dont le nom figure ci-dessous.

**Les demandes de renseignements** concernant le présent appel d'offres doivent être transmises **SEULEMENT** par écrit, en faisant parvenir un courriel à la personne qui suit :

**Nancy Paquette**

Agente principale des contrats

Courriel : [DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca](mailto:DFOtenders-soumissionsMPO@dfo-mpo.gc.ca)